L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible] MATIN, 17 AVRIL 1872. 45ème Année—Vol. XLV.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI MATIN, 17 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 3 heures de l'après-midi, à l'entrepôt No 74, rue Ste-Anne—Un lot de meubles et effets.

Par G. de Feriet, à midi, à la Bourse d'Hewe St Louis, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis—Grande vente importante de terres de prix, entre le Couvent des Ursulines et les Casernes, subdivisées en [illegible] terrains.

Par Hoffmann, [illegible] & Co.—Le fonds de magasin de marchandises sèches de L. Eisrend, situé au coin des rues Ursulines et Bourbon.

Par Stern Bros, au No 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!

☞ Le shérif procèdera aujourd'hui, à 3 heures P. M., à son entrepôt, No 74, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, à la vente d'une quantité de meubles et d'effets.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office, " 112 et 114, rue Poydras.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Mercredi:

ACADEMIE—Black Crook.

St. CHARLES—Chesney Wold.

VARIÉTÉS—A midi et le soir; Streets of New York.

L'Opéra Français
A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nous avons trop souvent fait valoir les raisons qui militent en faveur du maintien de l'Opéra Français à la Nouvelle-Orléans, pour que nous ayons besoin de revenir sur un sujet que nous avons déjà si souvent traité. Pour les considérations générales nous pouvons nous en rapporter à celles que M. Boulé a présentées dans un langage si élevé à l'Assemblée nationale de Versailles. Quant aux considérations particulières et locales en faveur de la permanence de notre scène lyrique elles sont déjà dûment appréciées par nos lecteurs.

Notre but est, aujourd'hui, de combattre l'impression fâcheuse que l'insuccès pécuniaire de l'Association de l'Opéra a créé dans le public et même chez un certain nombre d'actionnaires. Cet insuccès, qu'on a beaucoup exagéré, comme on le verra plus bas, est dû à diverses causes qui peuvent disparaître et qui ne compromettront pas toujours l'avenir de l'Opéra.

Rétablissons, d'abord, les résultats de l'exploitation, tels qu'ils sont réellement. Nous avons entendu des actionnaires dire: "Nous avons fourni un capital de $105,000 et en nous menace d'un déficit de $25,000, ce qui fera $130,000 engloutis en trois ans, c'est-à-dire $43,000 par an. Ce serait une grande erreur de croire que l'exploitation a donné un déficit aussi élevé.

Lorsque, en 1869, l'Association a acheté le Théâtre de l'Opéra, la bâtisse était dans un état pitoyable, car aucune réparation n'y avait été faite depuis que le théâtre avait été construit en 1859. La toiture était à refaire et il y avait des lézardes en plusieurs endroits. D'un autre côté, les décors et le magasin de costumes avaient souffert des ravages du temps, et l'Association, pour redonner aux représentations lyriques l'éclat et la splendeur propres à rendre à ce Théâtre son ancienne popularité, devait se décider à faire d'importants sacrifices.

Avant de commencer l'exploitation du théâtre, l'Association a donc dû dépenser, outre $15,441.35, payés sur la bâtisse, des sommes qui ont élevé les déboursés préliminaires à $76,944.43 soit en chiffres ronds 77 mille piastres. Il n'est donc resté sur le capital primitif qu'une trentaine de mille piastres pour faire face aux frais d'exploitation.

Ces déboursés préliminaires n'étaient pas entièrement perdus, puisqu'ils étaient représentés par une partie du prix de l'immeuble, par les améliorations qui y avaient été faites et par les décors, les costumes, les meubles et les achats pour la bibliothèque musicale qui est aujourd'hui très complète. Dans le dernier état présenté aux actionnaires, tous ces items figurent dans l'actif.

Arrivons à l'exploitation elle-même. Les dépenses de la première année ont été très grandes. La direction avait voulu frapper un grand coup. Non contente d'engager des artistes à des prix très élevés, d'augmenter l'orchestre et les chœurs, elle avait voulu avoir un ballet. Nous ne nous donnerons pas le plaisir facile de critiquer après coup ce qui a été fait. L'expérience a démontré aux directeurs qu'ils avaient été trop loin et ils ont réduit, chaque année, les dépenses et supprimé le ballet.

Les sacrifices faits par l'Association ont pas été sans résultat, puisque les recettes qui en 1867-68 avaient été de $74,000 et en 1868-69 de $120,000, ont été en 1869-70 de $161,000, la plus belle recette qu'on ait fait en aucun temps à l'Opéra de la Nouvelle-Orléans.

La première année de la société, la satisfaction, au point de vue artistique, était générale. Le public avait repris le chemin de l'Opéra, et nous affirmons avec la plus profonde conviction que, sans les circonstances politiques et autres qui ont produit dans la communauté une gêne de plus en plus grande, les recettes de l'Opéra, au lieu de diminuer, n'eussent fait qu'augmenter et eussent permis à la société d'équilibrer son budget et de faire face à tous ses engagements.

Nous croyons qu'il est possible de réduire le budget annuel des dépenses à une moyenne de $150,000. Or, la moyenne des recettes pour les trois années d'exploitation de l'Association est de $148,000 environ. Une représentation extraordinaire ou un ou deux bals suffiraient donc à équilibrer les recettes et les dépenses, si l'Association était débarrassée de son arriéré et de son passif. On pourrait, encore, augmenter les recettes en supprimant les entrées libres des actionnaires, qui représentent à $2.00 par place pour 126 représentations une somme fort importante ($66,460).

Nous regrettons que la direction n'ait pu éviter une liquidation. En portant le taux des actions à $750 on eût donné à ces actions une valeur réelle, tandis qu'une liquidation ne rendra pas un cent des $500 déjà payés par chaque actionnaire.

Deux ou trois plans sont, dit-on, sur le tapis pour remplacer l'Association actuelle par une nouvelle. Nous sommes en faveur de celui de ces plans qui maintiendra l'exploitation directe pour le compte de l'Association, car c'est celui qui offre le plus de garanties et qui assure le mieux la permanence de l'institution.

Un directeur subventionné, quel qu'il soit, cherchera, naturellement, à gagner le plus d'argent possible, ou s'il veut bien faire les choses et qu'il débute par une mauvaise année, il sera exposé à faire faillite. Une association qui louera le théâtre à un directeur ne sera pas responsable, c'est vrai, envers les artistes, mais elle risquera beaucoup de manquer le but à atteindre, qui est d'assurer la permanence de l'Opéra et l'exploitation de notre scène lyrique au point de vue de la satisfaction des goûts du public de la Nouvelle-Orléans.

Les actionnaires sont convoqués pour le mercredi, 24 courant, pour délibérer sur la mise en liquidation de l'ancienne société, et nous espérons que d'ici là, la majorité sera parvenue à s'entendre pour la formation d'une nouvelle société qui puisse étendre les lieu et place de l'ancienne et continuer l'exploitation de notre scène lyrique française dans des conditions satisfaisantes au point de vue de l'art et des résultats pécuniaires.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.—A dater de lundi, 15 avril, les trains cesseront de partir du Dépôt de la rue Girod, sur la Levée. Le point de départ des convois, à la Nouvelle-Orléans, est rétabli à l'ancien Dépôt, rue des Champs-Elysées, près de la Levée, dans le Troisième District.

BILOXI.—Déjà beaucoup de familles font leurs préparatifs de départ pour aller passer l'été sur les bords de la mer. Biloxi est certainement une de nos plus agréables villes de bains et une de celles où l'on trouve les meilleurs établissements de la côte en fait d'hôtels et de maisons de pension. Parmi ces derniers, [illegible] vons citer celui dont M. C. [illegible] reprendra la direction. Convenablement confort [illegible], qu'on verra plus loin, bonne table, bon vin, et bon marché.

La Foire d'Etat.

La sixième Grande Foire Agricole et Industrielle de la Louisiane doit s'ouvrir le mercredi, 24 avril. Elle durera sept jours et si l'empressement des exposants et du public répond aux sacrifices qu'a faits l'Association, la Foire devra être une des plus brillantes que nous ayons encore vues. Vingt mille piastres de prix sont offerts par l'Association aux exposants qui triompheront dans les concours ouverts, sans parler des prix offerts par les particuliers.

Il y a déjà beaucoup d'entrées faites dans la plupart des départements, et les industriels des autres Etats de l'Union viennent disputer la palme à ceux de la Louisiane. Dans le département des machines une seule maison a fait sept entrées. Nous engageons les petits industriels, les horticulteurs, les dames et les demoiselles qui sont expertes dans les travaux de couture ou d'art à contribuer au succès de la Foire en concourant pour les prix offerts.

La Direction de l'Association se plaint de n'avoir pas encore obtenu de la population de la Nouvelle-Orléans toute l'assistance qu'elle est en droit d'attendre pour une institution qui, chaque année, attire des milliers d'étrangers dans notre ville et y augmente le mouvement d'affaires.

Dernièrement, la direction a exposé à une réunion d'actionnaires les difficultés financières passagères contre lesquelles elle a à lutter. Elle a fait appel à leur libéralité et à leur zèle, et un comité de cinquante membres a été nommé avec la mission spéciale de s'occuper du placement de 850 actions encore disponibles et de la vente des billets pour la Foire.

Le nombre des actionnaires n'est que de 677, et il nous semble facile de trouver, à la Nouvelle-Orléans, 550 industriels, commerçants ou détaillants qui puissent prendre chacun une action de $25, pour contribuer au succès de l'entreprise. Cet argent n'est pas perdu; et, comme les avantages que procure au commerce de la ville la Foire annuelle se répartit sur tous, nous pouvons dire que c'est de l'argent bien placé.

La population du second et du troisième district a, dans les Fair Grounds un magnifique lieu de promenade à sa portée et elle doit prendre un intérêt tout spécial au succès de l'entreprise. Nous espérons qu'elle le comprendra et qu'elle facilitera la tâche du comité en achetant libéralement des billets d'entrée pour visiter la Foire, et en en facilitant le placement.

Voici les noms des membres du comité chargés du placement des actions et des billets.

PREMIER DISTRICT.

John Geddes, Henry Haller, B. J. West, John G. Fleming, Emanuel Blessey, Wm. H. Cushing, L. H. Gardner, H. R. Swasey, W. W. Carré, Henry Howard, E. P. Brugière, Wm. Hart, John Hawkins, E. Clason, J. C. Rogers, H. McClosky, Jos. Ellison, C. Dillon, H. Cassidy, B. M. Horrel, Hugh Cassidy, John R. Turck, D. J. Wasson, Charles Eager, Henry Lindop, Richard Terrell, John S. Aitkens.

DEUXIÈME DISTRICT.

A. Carrière, A. Tertron, Rév. Alex. Marks, E. Merilh, Léon Queyrouze, S. Cambon, Mayer Stern, Ar. Miltenberger, A. Eimer Bader, A. Socola, M. Berwin, François Gueydan, F. Limet, S. N. Moody.

TROISIÈME DISTRICT.

Dan'l Edwards, Christian Mehle, G. De Fériet, J. Szymanski, G. J. Lingham, N. A. Llambias, P. S. Wiltz, W. Stevens, P. J. Pavy, C. Spor, Louis Leonhardt, F. Schumacher, Herman Eicke, M. J. Kuntz, J. J. Fernandez.

QUATRIÈME DISTRICT.

J. C. Morris, S. G. Kreeger, R. L. Braselman, Jas. Byrne, Aug. Rice, Dr. Wade, Chas. Ballejo, H. T. Wilson.

Courses du Jockey Club de la Louisiane,
AUX FAIR GROUNDS.

Décidément, c'est un succès. La journée d'hier, comme celle de samedi, a réglé la question. La réunion d'hier était tout aussi nombreuse, tout aussi fashionable que celle de samedi. Des centaines d'équipages, de voitures, de buggies, de cabs étaient rangés soit derrière les tribunes, soit dans l'enceinte, et les tribunes étaient garnies de milliers de spectateurs, parmi lesquels les dames et les demoiselles figuraient pour une bonne part. La grande bâtisse quadrangulaire, située près des tribunes, contenait une longue table sur laquelle était servi un lunch somptueux auquel pouvaient prendre part toutes les dames escortées par des membres du Club. La table était assez grande pour que deux cents dames pussent y trouver place à la fois.

Nous avons omis de dire qu'au-dessus des deux étages des tribunes il y a un belvédère d'où l'on découvre un admirable panorama. Nous engageons les visiteurs à faire l'ascension des trois étages pour jouir de ce coup-d'œil.

La première course qui a eu lieu hier a présenté un spectacle très émouvant. Treize chevaux ont disputé le prix pour la course du un mille. Voici leurs noms dans l'ordre d'inscription: Regulator, Salina, Cape Race, Woodford, Gibraltar, Aragona, Frank Hampton, Morlachi, Nathan Oaks, Sir Rufus, Frank Ross, Magnolia et John McDonald.

Le départ a été difficile et les chevaux ont dû être rappelés dix à onze fois à la ligne. Quand enfin le signal a été donné ils sont partis en groupe avec une impétuosité qu'avait doublée l'impatience causée par ces délais. Pendant le premier mille on avait peine à distinguer ceux qui avaient l'avantage tant les distances étaient faibles. Aussi la course a-t-elle été suivie avec un intérêt très vif. Franck Hampton est arrivé premier suivi de près par Franck Ross et Salina. Le mille avait été parcouru en une minute et 44 secondes. C'est, croyons-nous, la course la plus rapide qui ait été enregistrée dans les fastes hippiques.

Dans la seconde course trois chevaux seulement sur quatorze nommés sont entrés en lice: Stockwood, Creole Dance et Monarchist, le vainqueur de samedi. Il s'agissait d'une course de deux milles en parties liées. Au premier tour Monarchist est arrivé premier, Creole Dance second et Stockwood qui avait tenu la corde jusqu'au dernier moment, troisième. Au second tour Creole Dance a pris la tête, mais au premier mille elle avait été dépassée par Monarchist qui a gagné la seconde manche: Stockwood est arrivé second. Les deux milles ont été parcourus en 3 minutes 45 secondes.

La troisième journée des courses doit avoir lieu aujourd'hui. En voici le programme:

Première course: Parcours de deux milles d'une seule traite pour chevaux de tout âge. Bourse du club $1000 dont $750 pour le premier cheval et $250 pour le second.

Deuxième course: Course de trois milles pour chevaux de tout âge. Bourse $2000, dont $1500 pour le premier, $400 pour le second et $100 pour le troisième.

Voir le programme dans une autre colonne pour les détails.

ELECTIONS A LA CONVENTION DÉMOCRATIQUE.—Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas* de samedi dernier:

A une assemblée des membres du Comité Démocratique Exécutif de Paroisse, pour la paroisse St-Landry, tenue à Opelousas, le 6 courant, les citoyens dont les noms suivent, ont été choisis comme délégués pour représenter notre paroisse à la Convention Démocratique d'Etat qui aura lieu à la Nouvelle-Orléans, le 18 avril courant, savoir:

A. Garrigues, Fr. Robin, Dr. J. Tarlton, J. H. Overton, Dr. E. M. Millard, John I. Gardner, Louis Lalonde, J. H. Hardy, C. C. Duson, Isaac F. Littell, Dorsin P. Lafleur, Théophile S. Fontenot, Leroy S. Havard, Gabriel Lyons, Eli Clark, Jr., M. R. Wilson, Prosper Daire, Dr. J. E. Hawkins, A. B. Cart, Jos. M. Moore, Jas. Webb, C. W. Foreman, Eloi Fidrine, Dr. McDavitt, Joel H. Sandoz.

On nous communique la liste suivante des délégués élus dans la paroisse Lafayette: François Daigle, Col. Hyder A. Kennedy, Leland T. Rigues, Jean Bernard et Conrad Débaillon.

VENTE SANS RÉSERVE.—Ces mots-là produisent toujours un effet magique sur l'esprit des acheteurs, et l'effet est encore plus grand quand on sait qu'il faut les prendre à la lettre, tels qu'ils se trouvent dans l'annonce de MM. Lion & Pinsard, qui vendent bien tout leur stock sans réserve [illegible]

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 165 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—C'est demain qu'a lieu la représentation au bénéfice de Mme Naddi. L'Opéra donné, à cette occasion, la première représentation de l'*Etoile du Nord*, opéra comique en trois actes, de Meyerbeer.

—Vendredi, la représentation extraordinaire, donnée au bénéfice de l'Association, sous le patronage des Dames de la ville. Le programme est d'un rare attrait. En voici la composition: Deuxième acte de *Guillaume Tell*—Troisième acte de *Lucrèce Borgia*—Duo de la *Reine de Chypre*—Deuxième acte de *Martha*—Quatrième acte des *Huguenots*.

—Lundi prochain, 12 avril, bénéfice de Mme Durand. Voici le programme de cette soirée:

Premier et Deuxième actes de *Roméo et Juliette*.

Acte du Jardin, de *Faust*.

Troisième acte de *Lucie*.

M. Delabranche chantera le rôle de Roméo et celui de Faust.

GRAND BAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—La Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle doit donner, avec le concours du comité de la souscription patriotique française, un grand bal paré dans la salle du Théâtre de l'Opéra, le samedi 18 mai. Le produit de ce bal doit être partagé entre la caisse de la société et celle de la souscription nationale. On trouvera dans l'annonce la liste des directeurs.

Les bals de la Société française ont toujours joui d'une très grande popularité. En donnant à celui-ci un but patriotique, on a voulu intéresser au succès de l'entreprise non-seulement tous les sociétaires, mais encore tous les résidents français et amis de la France qui sont nombreux en cette ville, comme nous en avons eu maintes preuves.

Le bal ne doit avoir lieu qu'après l'expiration de la saison d'opéra, et nous espérons bien que la recette, eu égard à la double destination qui lui est donnée, sera des plus fructueuses.

CONCERT TOUS LES SOIRS.—Concert tous les soirs au Café Bismark, rue Royale 42 et nous ajoutons: concert excellent par un orchestre composé de musiciens exercés et habiles. Ces musiciens ont exécuté dans ces dernières soirées des morceaux compliqués, savants, difficiles et que n'abordent pas sans effroi les orchestres de théâtre. Au Café Bismark, ces morceaux ont été enlevés avec une hardiesse, une précision et une harmonie vraiment admirables. Qui ne voudra aller aux concerts Bismark, surtout avec la certitude de s'y trouver en bonne compagnie?

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE
DES RÉSIDENTS FRANÇAIS
DE LA LOUISIANE,

Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Le trésorier du comité, M. E. Merilh, a envoyé lundi, à M. Albin Rochereau, à Paris, une somme de cent mille francs avec prière de la remettre au Comité central des souscriptions pour la libération du territoire.

Nous publions ci-dessous deux listes dont le montant a été encaissé par le trésorier, ce qui donne l'état de situation suivant:

Liste des Opelousas	$ 381 50
Liste du *Meschacébé*	289 00
Reçu précédemment	20,973 49
Total général	$21,593 99

La lettre suivante a été reçue par le président du comité:

OPELOUSAS, ce 13 avril 1872.

A M. A. Carrière, président de l'Association patriotique pour la libération du sol Français.

Monsieur le Président,

Veuillez joindre aux nombreuses souscriptions que vous avez reçues celles d'un certain nombre de Français de la paroisse St-Landry.

A la réception de votre lettre, nous nous sommes empressés d'y répondre, et d'apporter notre offrande pour secourir notre malheureuse patrie. Dans une réunion de Français et d'amis de la France qui s'est organisée, et a nommé un comité pour recueillir les souscriptions, on a reçu presque instantanément la somme que nous vous envoyons $381 50. Nos amis du Grand Coteau y ont contribué pour leur bonne part. On nous dit que les Français résidant à Washington, veulent rivaliser de bonne volonté, et qu'ils ont déjà souscrit pour environ $200. Pour nous, nous continuerons à collecter les offrandes de nos compatriotes éloignés, et nous vous en enverrons prochainement le montant.

Agréez, monsieur le président, l'assurance de notre dévouement pour la belle cause à laquelle vous prenez une si grande part en Louisiane.

J. F. RAYMOND,
Président.
N. QUATREVAUX,
Trésorier.

Opelousas, Louisiane, avril 1872.

Souscription patriotique des résidents français de la Louisiane avec le concours des amis de la France pour la libération du territoire français.

D C Sitting	$50 00
J F Raymond	25 00
J Perrodin	25 00
Jos Bloch	25 00
Latourette	5 00
J Prévots	5 00
H Mancel	5 00
S Isaac	5 00
P Beaumont	5 00
N Quatrevaux	5 00
A Ventre	5 00
D Souyeux	5 00
Dr J L Estorge	5 00
S Bloch	5 00
J André	5 00
J Martin	2 50
Couvent des Ursulines	25 00
Esprit Bonnet	2 00
Pierre Gosselin	1 00
Réné Bordier	3 00
L Desmarais	5 00
A Lanriault	1 00
C Roos	5 00
D Roos	10 00
J V Jackson	2 00
M Vilaseca	1 00
Un l'Ami	1 00
J J Jobin	5 00
P J Lefebvre	2 50
San James	2 50
D Bloch	2 50
Joseph Blum	1 00
Mme K H Bodemuler, amie de la France	2 50
Gandchaux	5 00
F Perrodin	5 00
A Perrodin	5 00
D Lalanne	2 50
P Titard	2 00
V Bourdin	2 00
M Bardey	5 00
J Lasalle	2 00
	$281 50

GRAND COTEAU.

Eug Petetin	$ 25 00
Collége St-Charles	25 00
Couvent du Sacré Cœur	25 00
M Pollingue	5 00
J Friche	2 00
J M Burdets	2 00
J Bonffartigues	2 00
Daniel Merel (suisse)	2 00
L Herbert	2 00
J Ponçon	2 00
Mlle A Bourffatigues (or)	1 00
M T Levy	1 00
M Vonaux	2 00
A H Castille	1 00
W Blum	3 00
Total	$ 100 00
Ensemble	$ 381 50

Liste du Meschacébé.

Dr G Chaband	$25 00
J B Caire	25 00
Dumez & Bellow	25 00
Rév. J M Ravoire	20 00
Charlan frères	15 00
F Abadie	10 00
Un Louisianais, ancien élève du collége Rollin	10 00
A Mialaret	8 00
N L Martin (en argent)	5 00
Max Beinel	5 00
L Depooter	5 00
M Joseph	5 00
Dr Wm Hart	5 00
François Haguenier	5 00
S Salles	5 00
J L Moinet	5 00
J M Lapèze	5 00
A Picot (crevassé)	5 00
Un créole normand	5 00
Un Français de St Jacques	4 00
J E Entrement	3 00
Mme Vve J Aubert	2 50
E Larroze	2 00
E C Folse	2 00
J M Levet	2 00
Ad Gognille	2 00
Billy Hart	2 00
Céleatin Vicknair	2 00
J B Landaiche	1 00
Ruben Strange	1 00
A B Babcock	1 00
Jean D Berthelot	1 00
Eugène Bossel	1 00
Lucien Combre	1 00
Zénon Millet	1 00
Félicien [illegible]	1 00
J Bernard	1 00
Eugène Boyer	1 00
Félix Vicknair	1 00
François F [illegible]	1 00
Paul M [illegible]	1 00
Pierre [illegible]	1 00
G Besson, ex-sous-officier de francs-tireurs	1 00
Andrew Nagel	1 00
[illegible]	1 00
[illegible]	1 00
Alfred Entrement	1 00
[illegible]	1 00
[illegible] Carbon	1 00
Henry Dumas	1 00
Théodule [illegible]	1 00
[illegible]	1 00
Jean Orilon	1 00
Total	[illegible]

PAR LE TÉLÉGRAPHE

Dépêches [illegible]

Source du différend entre la France et l'Allemagne.

Un article du "Telegraph" de Londres à ce sujet.

Rien de sérieux pour le moment.

La fameuse note du gouvernement anglais.

Texte donné en entier dans les dépêches.

Elections en Espagne pour le Sénat.

Les ministériels en majorité considérable.

Une lettre de Thiers au roi Amédée.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Londres, 16—L'exposé suivant est le seul fondement sur lequel repose la difficulté qui se serait élevée entre la France et l'Allemagne et dont il est question dans les dépêches d'hier.

Le *Telegraph* de Londres de lundi, basant un article éditorial sur les assertions faites par les correspondants de Paris et de Berlin, dit:

"Nous regrettons d'apprendre que les relations entre la France et l'Allemagne, dont il a été d'abord question dans ces colonnes, causent la plus grande anxiété chez ceux qui peuvent le mieux en juger."

Le *Telegraph* exprime en outre la croyance que c'est seulement par l'exercice d'une grande discrétion à Paris et à Berlin, que de graves complications peuvent être évitées. Les assertions des correspondants sur lesquelles repose ce qui précède sont en substance que l'Allemagne se mêle de la bonne foi de la France; qu'elle est mécontente de l'étendue des armements et de l'organisation militaire du gouvernement de Thiers et que le prince Bismarck est à la veille d'envoyer une protestation formelle contre une politique semblable.

Dans cette protestation il déclarera la nécessité d'une prompte et décisive action de la part de l'Allemagne, sans reculer devant la nécessité de réoccuper les départements de France, évacués tout récemment par les troupes de l'Empire.

En addition à ces nouvelles de ses correspondants, le *Telegraph* assure, dans un article qu'on tient d'une très haute autorité, que le discours du président Thiers, à l'ajournement de l'Assemblée de France, a produit une grande impression à Berlin. Ni les lettres ni les articles des autres journaux de Londres ne confirment ni n'appuyent les assertions du *Telegraph* et, comme on dit que ce journal est en quelque sorte au service et dans l'intérêt du chancelier allemand, l'impression générale est que toute l'histoire est une fabrication à sensation, ou faite en vue de quelque spéculation souterraine.

Londres, 16—La note anglaise remise aux arbitres de Genève dit que les réclamations pour les dommages indirects ne sont pas admises par le gouvernement de sa majesté comme étant de la sphère ou dans l'intention du tribunal arbitral.

Madrid, 16—Les bandes Carlistes ont toutes disparu, excepté à Barcelonne où elles négocient une reddition.

Paris, 16—Le Très Rév. D. Richard M. Whalen, évêque de Wheeling, adresse une lettre à l'*Univers*, [illegible]

Madrid, 16.—On rapporte que les habitants des campagnes n'ont prêté aucune attention aux mouvements carlistes, bien que de petites sommes d'argent aient été dépensées pour gagner leur sympathie. Espartero, Coldero, Montalvo et Alvarez ont été élus comme ministériels en majorité, et Figuerold ont été battus. Olozaga a été élu au sénat pour Logrado. Les élections ont été favorables aux ministériels dans 29 sur 35 provinces. Autant qu'on peut le savoir jusqu'à présent, le ministère a 113 et l'opposition 39 sénateurs.

Paris, 16—Le président Thiers a adressé au roi Amédée une lettre où il déclare qu'aucune puissance, sans excepter l'Italie, n'est plus intéressée que la France dans la consolidation des institutions monarchiques en Espagne.

Madrid, 16—On dit que les gouvernements étrangers ont donné au gouvernement espagnol l'assurance de leur détermination à supprimer la Société internationale.

Londres, 16—Le mariage du marquis de Bute, avec la fille de Lord Howard, a eu lieu ce matin, à l'oratoire catholique Romain de Brompton. Il y avait beaucoup de monde. La baronne Burdett Coutts, la duchesse d'Argyle, la baronne Rothschild, le duc de Norfolk et beaucoup d'autres nobles personnages ont été présentés au nouveau couple.

Parmi les présents envoyés à la mariée était une collection de broches en camée, venant du Pape.

Londres, 16—Voici la fameuse note envoyée par le gouvernement anglais à Genève:

Le soussigné est chargé par le gouvernement de Sa Majesté, de dire que tout en répondant sous réserve, il serait obligé d'annoncer aux arbitres qu'une malintelligence s'est malheureusement élevée entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sur la nature et l'étendue des réclamations dont il s'agit dans le traité de Washington.

La mésintelligence vient de réclamations pour pertes indirectes sous trois chefs: 1o. dans le transfert de navires américains sous le pavillon britannique; 2o. la perte causée par l'augmentation des taux d'assurance et 3o. la perte provenant de la prolongation de la guerre.

Les réclamations pour dommages indirects ne sont pas admises par le gouvernement de Sa Majesté comme faisant partie de la juridiction du tribunal arbitral.

Le gouvernement de Sa M. est encore en correspondance avec le gouvernement des Etats-Unis à ce sujet, attendu qu'il n'y a pas eu de dénouement final. Le gouvernement de Sa M. désire que le tribunal s'occupe des réclamations pour pertes indirectes.

Le gouvernement de Sa M. a pensé qu'il était convenable, dans l'intervalle, de faire une contre-réponse, strictement bornée aux réclamations directes, dans l'espoir que cette malheureuse mésintelligence puisse être écartée.

Le gouvernement de S. M. notifie expressément, formellement, et par la présente aux arbitres que cette contre-réponse est présentée sans préjudice à la position prise par le gouvernement de S. M. dans la correspondance à laquelle il a été référé et sous la réserve expresse de tous les droits de S. M. dans le cas où le différend continuerait à exister entre les parties. D'autres communications seront faites aux arbitres si cela est nécessaire.

(Signé) LYTTELTON.

Une dépêche de Genève, au *Daily News*, dit: On craint que la nature de la présentation contre la juridiction des arbitres sur les dommages indirects ne puisse empêcher le règlement de la litigation provenant de ces réclamations entre l'Angleterre et l'Amérique.

Londres, 16—Le steamer des Etats-Unis, Iroquois, est arrivé à Gibraltar aujourd'hui. Deux lignes de steamers sont proposées entre Glasgow et New-York, et entre Liverpool et la Nouvelle-Orléans.

Le *Globe* et d'autres organes torys se pâment de joie à la défaite du gouvernement par une voix de majorité, hier, sur un amendement sans importance au bill du vote secret.

On rapporte que le Pape est à la veille de remplir les vacances dans le collége des cardinaux. L'archevêque Manning est cité comme un de ceux qui ont le plus de chances dans les nominations nouvelles.

Paris, 16—L'ordre abolissant les passeports a été mis en opération. Les personnes arrivant en France et quittant la France aujourd'hui n'ont pas eu besoin d'exhiber leurs passeports.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 16—Chambre—Un comité de conférence a été nommé pour le bill du transport des malles.

Le [illegible] au chemin de fer de Ste-Croix a dépensé par 119 contre 91.

[illegible]

[illegible], collecteurs, et [illegible]

Washington, 16.—Un télégramme du [illegible]

Washington, 16.—Le président a lancé une proclamation inaugurant les [illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

New-York, 16—Le président Woolsey, du collége Yale, publie qu'il ne favorise pas l'affaire américaine telle qu'elle a été présentée aux arbitres de Genève. Au contraire, il la condamne et a donné son opinion depuis le jour où pour la première fois il vit le texte entier.

New-York, 16—La conférence méthodiste a adopté aujourd'hui une résolution condamnant les trains de poste le dimanche, par la raison que cela pousse à voyager le dimanche et à violer le jour du Sabbath, ce qui conduit immédiatement au communisme.

Meridian, Miss., 16—On a ressenti un tremblement de terre ici à 5 h du matin. Il a duré une demi-minute, faisant sonner les plâtres et briser des verres. Pas d'autre dommage. La secousse s'est fait sentir du Nord-Est au Sud-Ouest, à York, Alabama, et Enterprise, Miss.

Charlotte, 16—Le *Dispatch* de cette ville contiendra demain le rapport suivant sur un outrage militaire dans la Caroline du Sud: [illegible]

Baltimore, 16—Reverdy Johnson n'a pas été nommé par le Président au-dessus de l'affaire de l'Alabama.

Clinton, N.Y. 16—Le Collége Hamilton a été fermé à cause de la petite vérole, et se rouvrira que le 2 mai.

New-York, 16—Le Rév. D. Tyng, qui part demain pour l'Europe, a reçu hier un don de $6000 des membres de son église.

Une lettre de M. J. P. Kelsey, agent américain à Camargo, dit qu'on fait campement et [illegible]

New-York, 16—Arrivé à destination, le steamer City of Brooklyn.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Liverpool, 16 au soir—Coton ferme, uplands 11 1⁄4. Orléans 11 1⁄2. Ventes 12,000 balles. Avis de Manchester défavorables. Galveston, 16—Coton ferme. Bon ordinaire 20 1⁄4. Stock 16,864.

Londres, 16 au soir—Consolidé 92 3⁄4 au comptant, 92 7⁄8. Bons [illegible]

Paris, 16, au soir—Rentes, 55 45.

MARCHÉS AMERICAINS.

New-York, 16—Coton ferme. Middling 22 3⁄8; Orléans 23 3⁄4. Ventes [illegible]

New-York, 16, au soir—Argent de 6 à 7. Sterling 109 1⁄4 à 109 3⁄8. Or 110 7⁄8 à 111.

Mobile, 16—Coton ferme. Midd. 22 1⁄2. Stock, 32,527 balles.

Charleston, 16—Coton fort. Midd 22 1⁄4. Stock 17,229 balles.

Savannah, 16—Coton ferme, en bonne demande. Midd. 22 1⁄4. Stock 30,000 balles.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 16—Descendant, les steamers Dexter, Kellogg et barges, le Natchez.

Temps chaud et clair. Le fleuve a haussé de 25 pouces, en 24 heures.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 16 — Arrivés, le bargue Ansie Terry, en 48 jours de Cardiff, Galles, avec des rails; le steamer W. G. Hewes, d'Indianola.

(Dépêches d'hier soir.)

Genève, 15—Le tribunal arbitral a eu ce matin une séance qui s'est terminée à midi. Aucun des cinq arbitres n'était présent.

La Grande Bretagne était représentée par Lord Tenterden, Taylor et Bernard et les Etats-Unis par MM. Davis, Cushing et Beaman.

On s'est borné à remettre des documents au greffier du tribunal, qui les transmettra aux arbitres.

Londres, 16 avril—A la Chambre des Communes, hier soir, Gladstone, en réponse aux demandes de M. Disraeli et d'autres, a donné l'assurance que la note accompagnant la réponse anglaise proteste contre la juridiction des arbitres sur les dommages indirects. Gladstone a promis de soumettre les documents à la Chambre aujourd'hui.

New-York, 16 avril—Le comité général des citoyens de couleur a décidé hier soir qu'ils se dispenseraient de célébrer publiquement l'anniversaire du 15ème amendement.

La société de Tammany a élu hier soir les officiers suivants pour cette année: sachems—Horatio Seymour, John T. Hoffman, Charles O'Connor, John W. Chandler, Samuel J. Tilden, Ed. L. Donnelly, Sandford E. Church, John Killey, Oswald Ottendorfer, Wm Connor, August Belmont, Mi[illegible] Andrew et [illegible], [illegible] Leary. Secrétaire, Joel O. Stevens.

[illegible], 16—Le port de [illegible] est ouvert. Les frégates espagnoles Arapiles et [illegible] sont parties pour St. Thomas pour se rendre à Venezuela. Le navire de [illegible] Tornado est allé à Aspinwall.

Camden, N. J., 16—John S. Mitchell, avocat républicain influent du West Jersey, s'est [illegible] de la Convention de Cincinnati.

Paris, 16—midi—Rentes 55, 32.

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible]

Le juge Dibble avait [illegible] rendu une décision plus [illegible] d'ordonner le payement [illegible]

PREMIÈRE Cour de DISTRICT.—Mlle Collins, convaincue d'avoir [illegible]

Ellen Williams, [illegible]

Ed. Hendy, qui s'est avoué coupable, [illegible]

UN HOMME JETÉ PAR DESSUS LE BALCON.—Wm Russell, qui [illegible]

VOL.—Sarah Jane Francis, Annie Johnson, Caroline Hill et Nellie Johnson, sont accusées, par J. E. Fields, de la rue Louisa No 8, d'avoir, dans une certaine maison de la rue Burgundy, enlevé de sa poche $20 en billets de circulation. Le recorder Houghton, en conséquence, a envoyé ces femmes en prison où elles resteront jusqu'à plus ample information.

FEU.—Hier matin sur les 4 heures, le feu a pris dans l'écurie d'une maison basse inoccupée, rue Ste Marie, près de la rue Rousseau, et appartenant à Auguste Hagerman, qui demeure au coin de ces mêmes rues. On s'est rendu facilement maître du feu et le dommage s'élève à peine à $30 ou $40.

BATAILLE.—Wm Washington et Alex. O'Neil, tous deux hommes de couleur, ont eu une altercation hier sur le steamer Mary Miller, devant la rue Girod, et O'Neil a reçu un coup de poignard au côté gauche. Washington a été arrêté.

FEU.—Hier soir, sur les 8 heures, le feu a pris dans la cale de la barque Renati, mouillée devant la rue Richard. Le navire qui, avant bien que la cargaison, consistant en 1200 balles de coton, était assuré, a été arrosé par un remorqueur et noyé par les pompes, et l'on pense qu'il n'est pas sérieusement hors de service. La cause du feu est inconnue. [illegible]

CONSEIL DE VILLE.—Séance hier, sous la présidence du maire.

L'ordonnance de règlement avec les entrepreneurs du Parc, été approuvée.

Une ordonnance autorisant les recorders à envoyer à l'asile des fous les personnes qu'elles en supposent telles, le médecin de ville ayant reçu le rapport [illegible] à la Deuxième Cour de District et au maire, est renvoyée à la prochaine séance.

Une ordonnance accordant à la Compagnie du chemin de fer de la rue des Magasins, d'étendre une double voie de la rue Joseph à la rue de Lignes inférieure, est adoptée avec un amendement [illegible]

Une résolution autorisant la Compagnie du chemin de fer à aller de l'appareil introduit par "l'Automate à Thorne Specific [illegible] Company," est adoptée.

Une pétition de la sœur Mary Agnes, supérieure de l'Asile St-Vincent, pour le calcul, demandant qu'un certificat d'allocation de $2400 lui soit payé par anticipation pour dépenses de l'Asile, [illegible]

[illegible]

— On est occupé à jeter dans les points importants de Paris par un télégraphe souterrain, enveloppé de gutta-percha et bien difficile à trouver où par conséquent à couper.

Les communications ainsi établies entre les ministères, les mairies, la préfecture, les postes principaux, [illegible]

— L'Ecole de médecine de Paris vient d'être fermée par suite des désordres qui y ont eu lieu ces jours derniers.

— L'exagération de ce qu'on nomme la tournure chez les femmes a pris, dans ces derniers temps, des proportions qui dépassent les limites extrêmes de l'imagination. On se demande pourquoi les femmes persistent à augmenter de plus en plus certaines formes que la nature n'a pourtant pas trop mal dessinées; pourquoi, c'est surtout sur le côté du dixième arrière postérieur, pour parler la langue des dames, des mécontents, qu'elles exercent leur imagination? Dans le principe, elles se contentaient d'y placer un foulard ou un morceau d'étoffe; mais c'est aujourd'hui une véritable coquille [illegible]

Pour en finir la voilà.

[illegible] Cette année de Venise en [illegible]

Décédé dans la nuit, [illegible] MARIANI, [illegible]

[illegible]

Un Service Funèbre

[illegible]

ENTREPOT DE TAPIS
37 ......CHARTRES......37

NATTES—[illegible]

TAPIS—[illegible]

TOILES CIRÉES, [illegible]

[illegible]

A VENDRE
Le stock du magasin de marchandises sèches,

[illegible]

J. PHILIPS.

17avril—3m.Mer.V.D.

[illegible]

D'UN [illegible]

17 avril—1m [illegible]

[illegible]

GRAND BAL PARÉ
—DONNÉ PAR LA—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Avec le concours du Comité de la Souscription Patriotique Française.

A la Salle de l'Opéra,

LE SAMEDI, 18 MAI 1872.

Le produit du Bal sera divisé entre la Caisse de la Société et celle de la Souscription Nationale.

DIRECTEURS:

[illegible]

Prix des Billets $3 00

[illegible]

Le Secrétaire,

17 avril [illegible] A. BARBIER.

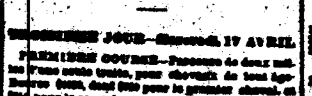

Courses! Courses!

LOUISIANA JOCKEY CLUB.

TROISIÈME JOUR—Mercredi, 17 AVRIL

PREMIÈRE COURSE—Parcours de deux milles d'une seule traite, pour chevaux de tout âge. Bourse $1000, dont $750 pour le premier cheval, et $250 pour le second.

1. A. C. Franklin entre le jument baie ARBONA, de 4 ans, issue de Lexington et de Rattle, Jockey, en gilet rouge, casquette rouge et blanche.

2. G. W. Stewart entre le cheval bai brun BARNEY WILLIAMS, de 5 ans, issu de Lexington et de Volga. Jockey, tout en bleu, [illegible]

3. D. Swigert entre le cheval bai PILGRIM, de 4 ans, issu de Lexington et de Calcutta, Jockey en gilet blanc, casquette et culottes en blanc.

4. W. T. Campbell entre le cheval bai NATHAN OAKES, de 4 ans, issu de Bonnie Scotland, [illegible]

5. Wm. Cottrell entre la jument bai foncé SAVORRNO, issue de Star Davis et de Shelbyville, de 4 ans. Jockey en rouge et blanc, [illegible]

6. M. H. Sandford entre la jument baie NIAGARA, de 4 ans, issue de Lexington et de Rattle, Jockey en gilet bleu.

DEUXIÈME COURSE—Course de trois milles pour chevaux de tout âge. Bourse $2,000, dont $1500 pour le premier cheval; $400 pour le second et $100 pour le troisième.

1. A. C. Kimball entre le jument bai foncé, GLENROSE, de 5 ans, issue de Lexington et de Nellie Lewis. Jockey, en gilet rouge, casquette blanche et rouge.

2. [illegible] TOM CORBETT, [illegible] Jockey, en gilet bleu, [illegible]

3. W. R. Babcock entre le cheval bai CONDUCTOR, de 5 ans, issu d'Australian et de Nettie Viley. Jockey, en gilet écarlate, casquette et manches blanches.

4. [illegible] McCormick entrera le cheval bai WANDERER, de 4 ans, issu de Lexington et de la jument Colon, laquelle descend de Vandal. Jockey, en gilet bleu, manches blanches et un [illegible]

5. Renee et Holland entrent la jument baie NANNIE DOUGLASS, issue de Bagdad et Wagner. Jockey en bleu et jaune.

6. D. Swigert entre la jument baie MORLACHI, de 4 ans, issue de Lexington et de Banner Jockey, [illegible]

7. M. H. Langford entre la jument baie MADAME DUDLEY, de 4 ans, issue de Lexington et de [illegible]

Les courses commenceront à TROIS HEURES et DEMIE.

[illegible]

RÈGLEMENTS.

[illegible]

Sur ordre du Club, DUNCAN F. KENNER, Président.

17 avril—1

[illegible], le 8 AVRIL 1872.

Au Président et Directeurs de l'Association de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs,

[illegible]

Bureau de l'Association de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans.

Le 15 avril 1872.

A messieurs J. H. Stauffer, Peter Anderson et autres.

Messieurs,

[illegible]

Y. SZYMANSKI,
Président.

11 avril—1d

J. A. PELLERIN, [illegible] CHAURANT

La seule Fabrique
DE
CONFISERIE
AU SUD,
Avec une Usine à vapeur.

M^ms CHAURANT & CO.

Successeurs à E. TURPIN (RED STORE)

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de

CANDI

A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Prime [illegible]), GOMMES, DRAGÉES, LOSANGES, etc.

CHOCOLATS.

[illegible]

GATEAUX

SIROPS au jus de fruits,

INCOMPARABLES, [illegible]

FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, &c.

M. CHAURANT & Co.,
RED STORE

93 .... Rue Vieille-Levée 93

TOURNOIS
—POUR LA—
Sixième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.

DES Demandes seront faites aux Directeurs de l'Association de la Foire Industrielle et Agricole de la Louisiane pour qu'il y ait, durant le Foire, deux Tournois, un par des adultes et l'autre par des jeunes gens [illegible]

[illegible]

Mars—3PP

LUTHER HOMES.
Secrétaire et Trésorier.

A la Spécialité de DEUIL,
21 .... BOURBON 21

Un lot de Grenadines noires, pour usage ordinaire, à 25 et 35c.

Mar—6 PP A. LABBY.

Ve. Maignan & F. Laborde.

Reçu par les navires Agostino B et [illegible]:

[illegible]

A vendre par
Ve. MAIGNAN & F. LABORDE,
[illegible]

En débarquement du navire "Fenelon", de Bordeaux.

20 barriques VIN ROUGE et Macaire B M.
[illegible] VIN BLANC et Morillon de
100 caisses FRUITS au JUS Jolardé & Normandie
[illegible] COGNAC Samuel Richard.
[illegible]

A vendre par
AMÉDÉE COUTURIÉ,
No 81 rue Vieille-Levée.

14 avril—1f

Boucle-d'Oreilles Perdue.

[illegible]

Un Domestique et une Femme de chambre.

ON demande une domestique de salle à manger, [illegible]

Demande de Commis.

UN JEUNE HOMME actif et intelligent, [illegible]

S. FERNANDES & CO.,
Marchands de Groceries en Gros
—ET—
Négociants Commissionnaires,

Marchands de

BŒUF, PORC, FARINE, BACON, CAFÉ, SAINDOUX, RIZ, etc. Ils ont du VIN DE CATALOGNE de qualité supérieure qu'ils offrent aux familles à bas prix.

No 126 de la rue Vieille-Levée.

14 avril—1m—3f yes mm

BILOXI.

LE Public est informé que le wharf du pied de la rue Menase, à Biloxi, est complètement réparé pour les steamers et les goëlettes.

14 avril—1f FR. TOCHO, Propriétaire.

A vendre,

LE fonds d'une boutique de barbier, se composant de 3 chaises de barbier, un sofa, 1 tables, [illegible] Pour les détails, s'adresser à

[illegible] SCHOLL,
No [illegible] rue Enghien.

Pour la Veracruz.

Partira pour le dit port, le 25 avril courant, le fin voilier, ayant de bons emménagements: le brig anglais HOPE, capitaine John Bree.

Pour passage seulement, s'adresser chez
PUIG FRÈRES,
27 Carondelet.

Récompense

[illegible]

JOS. BRANDNER,
MARCHAND-TAILLEUR.

34 .... rue Bourbon 34

Entre les rues Dumaine et Bienville.

Nouvelle-Orléans. [illegible]

MIROIRS. MIROIRS. MIROIRS.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe par les steamers Hanover et Valencia un envoi de GLACES de toute grandeur et du plus beau choix; ainsi que MEUBLES en chêne sculpté et en marqueterie, SIEGES de différents modèles, RICHES ETOFFES A MEUBLER, RIDEAUX BRODÉS, [illegible]

En magasin, le plus bel assortiment de MEUBLES RICHES et ORDINAIRES que l'on puisse trouver dans le pays.

BRONZES D'ART, PENDULES, STATUETTES et quantité d'articles trop longs à énumérer. Le tout à des

PRIX TRÈS RÉDUITS,

[illegible]

P. MALLARD,
[illegible] Royale.

Vente Volontaire.

LIQUIDATION définitive—M. F. GAUDIN [illegible]

Savon. Savon. Savon.

[illegible]

J. H. KELLER.

REDMOND B. MANNION
No 20, Rue Carondelet,

FAIT [illegible]

MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres;
de Rothschild Frères, Paris;
S. M. de Rothschild, Vienne;
M. A. de Rothschild & Sons, Francfort.

Perdu.

[illegible]

G. W. DUNBAR & SON
[illegible]

SIROPS DE FRUITS

[illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,

Nos 68 et 120, rue Vieille-Levée, [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES [illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

NORMAN & REISS, Nos 98 et 120 rue Vieille-Levée.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE
ANANA,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CRÈME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 98 et 120 de la rue Vieille-Levée.

1 oct—PPP

HEBERT & Cie.,
[illegible] RUE DE CHARTRES [illegible]

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Papeterie, Articles de Bureaux,
UN IMMENSE ASSORTIMENT DE
Papiers peints en tous genres,
A PRIX RÉDUITS.

Abonnements à toutes les publications [illegible]

REÇU par le steamer SAXONIA, un envoi considérable de Romans, par:

A. DUMAS, E. SUE, E. CAPENDU, A. KARR, EMILE SOUVESTRE, H. MURGER, [illegible], ERMAT, GVE AYMARD, PAUL FÉVAL, etc. etc.

Ainsi que quelques Nouveautés Littéraires telles que LOUIS VEUILLOT, Paris pendant les Deux Sièges. [illegible]

LE MAGASIN PITTORESQUE 1871, 1 vol. relié. LE MUSÉE DES FAMILLES, 1871. [illegible]

[illegible] la BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES, [illegible] HENRY DE KOCK, Histoire des Courtisanes Célèbres.

Un complet assortiment de
LIVRES CLASSIQUES,
Articles et Modèles pour le Dessin.

6juil—1an—MaJD—PP HEBERT & Co.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE
De la Nouvelle-Orléans.

SIXIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mars 1872.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 30 mars 1872.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
2 avril 1872.

Assermenté et signé par-devant moi, notaire.
EDWARD IVY, N. P.

Le 8 avril, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de Quinze Piastres par action sera déclaré et payé au compte des billets d'actions.

J. H. OGLESBY, Président.
JOHN T. HARDIE, Vice-Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1872.

Modes, Nouveautés, Fantaisies.

LA MAISON DEREIS [illegible] AU NO 87 RUE ROYALE.

CAFE BISMARK,
42 .... RUE ROYALE 42

Concert tous les soirs

Par un ORCHESTRE INCOMPARABLE.

[illegible] Société choisie.

Pour Mandeville, Louisiana, Madisonville et Covington.

Le steamer MARY, capitaine [illegible]

Pour fret s'adresser à
V. [illegible]

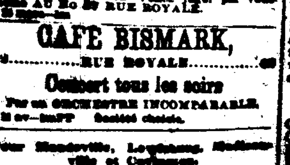

PHARMACIE GRIFFO,
285 . . ROYALE . . 285
COIN HOPITAL.

REÇU, par le dernier steamer, un assortiment complet de

Bandages herniaires,
(PELOTES ANATOMIQUES)

Venant des premières fabriques de Paris. Chaque bandage est appliqué par M. Griffo. A vendre à un prix très modéré.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

JOUR DU 16 AVRIL—CLASSE No 91.

[illegible] 15 34 73 12 [illegible]

Les numéros ci-dessus [illegible]

[illegible], HOWARD, [illegible]

[illegible]

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Capital autorisé $600,000
Surplus 300,000

OFFICIERS:

Président .... JOHN E. BELL
Vice-président .... J. H. BEADLES
Caissier .... RICHARD JONES

DIRECTEURS:

J. E. BELL, de l'ancienne maison Kennett & Bell,
J. L. DUBRICA, de la maison J. L. Dumestre & Co,
THOS HENDERSON, de la maison J. & H. Henderson, Facteurs de Coton.
ALBERT CHAFFEY, Marchands de Vêtements.
E. BLOCK, de la maison Block, Brown & Co.,
G. D. FISHER, de la maison Fisher, Johnson & Co, Facteurs de Coton.
J. H. BEADLES, de la maison Beadles, Wilson & Co, Facteurs de Coton et de Tabac.
J. P. [illegible]
S. [illegible]
A. HERMIN, de la maison [illegible]
R. C. PALMER, de la maison R. C. Palmer & Co. Importateurs.
A. WOODS, de la maison Woods, Matews & Co, Marchands Commissionnaires.

LE 25 mars 1872, à une réunion de directeurs, [illegible]

[illegible]

5avril—1m—PP RICHARD JONES, Caissier.

INTÉRÊT SUR DÉPOTS.

Banque Nationale Crescent City
—DE—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nouvelle-Orléans, 3 avril 1872.

A PARTIR de cette date, un intérêt de quatre pour cent l'an sur tous les dépôts faits dans cette Banque, sera payé le 1er juillet et le 1er janvier de chaque année.

Par ordre des Directeurs,
CHARLES FAURIE Jr.,
Caissier.

Banque Nationale Crescent City, de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1872.

Le 3 du courant, à une élection de Sept Directeurs [illegible]

[illegible]

7avril—1m CHAS. FAURIE Jr., Caissier.

Au Vieux Pêcheur.
A. THEZE
126 .... Passage de la Bourse 126

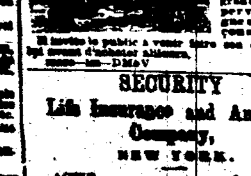

[illegible]

SECURITY
Life Insurance and Annuity Company,
NEW YORK.

ACTIF $3,300,000 73

Succursale, au Mississippi, en Louisiane et en aval du Texas—au No 24 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne.

F. A. BARKER, Directeur.
JAMES PICTON, Agent-Général.

Important pour les Cafés et Salons de Bière.

[illegible] CINCINNATI LAGER BEER à [illegible]

7 avril—1m ROBERT FARNACHT, 26 et 28 rue Poydras.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Bureaux, No 10 du Passage de la Bourse.

PREMIER ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour le premier trimestre de 1872, expiré le 31 mars 1872.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé par-devant moi, ce 6 avril 1872.

G. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un assessment de [illegible] pour cent sur le montant net des primes du premier trimestre de 1872, [illegible], il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt [illegible] de 2 1⁄2 pour cent sur le montant du capital payé.

— DIRECTEURS —

C. Cavaroc, S. Cambon,
Chs de Rayter, A. Pinsey,
[illegible] Haas, Jr., J. Baily,
E. F. Mioton, P. S. Wiltz,
W. Agar, L. Queyrouze,
A. Thibaut.

[illegible]

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS,
VINS, LIQUEURS, &c.,
—ET—
FABRICANTS DE SIROPS,
[illegible] Vieille-Levée.

J. E. MERILH [illegible]

J. E. MERILH & Co.
170 .... Rue [illegible] 170
MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL,
[illegible]

ONT constamment en magasin un fonds [illegible]